Municipalité de Pointe-Fortune



CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil de la Municipalité de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, <u>LUNDI LE 3 juin 2024</u>, à 19h00 heures. Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024.
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mai 2024
- 4. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 3 juin 2024.
- 5. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
- 6. Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financiers de la municipalité.
- 7. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie dans le cadre du projet de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
- 8. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie dans le cadre du projet de remplacement du ponceau dans le sentier du parc Éco récréatif de la Pointe.
- 9. Octroi du contrat pour les travaux d'asphaltage de la dernière partie de la rue Macdonald (phase II).
- 11. Période de questions.
- 12. Levée de la séance.

31 mai 2024

Jean-Charles Filion, directeur général

et greffier-trésorier